

Madame la ministre,

Facteur de développement économique et de cohésion sociale, le sport est le loisir préféré des Français. Il est aussi l'expression d'une envie de réussite collective et d'une fierté d'appartenance. Les succès des championnes et des champions, les victoires des grandes équipes françaises nous attachent à notre pays. Ils provoquent un engouement pour la pratique sportive. Le sport représente une dimension privilégiée du vivre ensemble, de l'intégration, de la fraternité et de l'apprentissage de la citoyenneté.

Le sport vient également renforcer d'autres politiques publiques. En témoignent son rôle dans l'action éducative, dans le champ de la santé, sa place dans l'intégration des personnes en situation de handicap, l'essor de ses marchés dans l'économie nationale ainsi que la visibilité internationale que confère l'accueil de grands événements sportifs internationaux.

Mais d'importantes inégalités sociales persistent au niveau territorial dans la pratique sportive tandis que l'on constate une tendance plus générale d'affaiblissement du nombre de licenciés dans notre pays. Pour y répondre, le Président de la République a fixé dans son programme des objectifs ambitieux, d'augmentation des pratiques et de reconnaissance de l'activité physique et sportive comme facteur de bonne santé physique et mentale.

Cette ambition s'exprime alors que la France défend la candidature de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Pour le Ministère des Sports, l'ambition olympique devra prioritairement se décliner dans trois champs; celui du haut-niveau, car la réussite des Jeux Olympiques et Paralympiques implique une pleine mobilisation de nos ressources pour rapporter un nombre accru de médailles, celui de l'éthique et de l'intégrité sportives, qui se conjuguent avec les valeurs de l'Olympisme et les priorités gouvernementales, et enfin, celui du développement sur l'ensemble du territoire des pratiques physiques et sportives.

1/Une vision : la confiance envers les acteurs du sport français, en impliquant davantage ceux qui le pratiquent

Vous engagerez une démarche de confiance envers le mouvement sportif français en donnant davantage d'autonomie aux fédérations sportives et au comité national olympique (CNOSF), ainsi qu'aux acteurs locaux et en recentrant l'action de l'Etat sur des missions essentielles de coordination, de réglementation et de contrôle, notamment éthique.

Vous veillerez à ce que cette responsabilisation des fédérations sportives s'accompagne parallèlement, d'une part, d'une modernisation de leur mode de gouvernance fondée sur des principes de démocratie, de transparence, et de performance, et d'autre part, d'une très forte implication des usagers et du public.

Mme Laura FLESSEL
Ministre des sports

2/ L'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques.

En cas de victoire de la candidature de Paris, l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 nécessitera la coordination de plusieurs acteurs pour assurer une livraison parfaite des infrastructures et permettre le déroulement harmonieux des épreuves sur le territoire. Le ministère des sports en assurera le pilotage pour ce qui relève de l'Etat, en s'appuyant sur une délégation interministérielle dédiée. Avant la fin de l'année 2017, vous me proposerez le cas échéant un projet de loi « olympique et paralympique » pour permettre le succès de cette opération exceptionnelle. Par ailleurs, la candidature de Paris s'inspire des bonnes pratiques environnementales des dernières villes hôtes. Vous veillerez donc à ce que notre pays, s'il est retenu, organise le premier événement olympique et paralympique reconnu pour son caractère durable.

3/ La performance sportive.

Aux côtés des fédérations et de tous les acteurs du sport professionnel, vous vous attacherez à permettre une meilleure détection des potentiels et à donner aux jeunes sportifs les conditions sportives et matérielles nécessaires à leur réussite sportive, tout en vous projetant au-delà des compétitions. Vous poursuivrez ainsi la réforme de l'organisation de la haute performance sportive, en assurant une meilleure articulation des interventions de l'INSEP, de la Direction des Sports, des Directions Techniques Nationales (DTN), et du CNOSF, et une plus grande implication du secteur de la recherche. Vous veillerez par ailleurs à renforcer l'accompagnement et la reconversion des sportifs de haut niveau, en vous appuyant sur les dispositifs de validation des acquis de l'expérience, la multiplication des partenariats avec les entreprises et sur une évolution des aides personnalisées aux sportifs de haut-niveau vers des bourses d'excellence sur la base de critères objectifs et transparents. Vous porterez une attention particulière à cet accompagnement concernant les personnes en situation de handicap. Par ailleurs, vous veillerez à faire de la France une « place sportive », accueillante pour les athlètes du monde entier, en faisant auprès d'eux la promotion du passeport talent.

Vous engagerez une première expertise partagée des nouvelles formes de l'organisation du sport de haut niveau olympique et paralympique en vue d'annoncer avant la fin de l'année 2017, un plan d'actions pour la réussite des équipes françaises. Cette analyse cherchera, sans réserve, toutes les voies de progrès, en prenant en compte le rôle central joué par le sportif et son équipe d'entraînement et la nécessité d'une association plus systématique du secteur privé, de la recherche et des collectivités territoriales.

Pour réaliser les objectifs ambitieux de votre feuille de route et répondre à l'enjeu olympique, vous proposerez des évolutions de la gouvernance et de l'organisation nationale et territoriale du sport français. Vous porterez, en lien avec les préfets des régions et des départements, une évolution de l'organisation territoriale offrant plus d'agilité et de cohérence à l'action de l'Etat, en relation étroite avec les collectivités territoriales et le mouvement sportif. Vous saisirez toutes les occasions offertes par les évolutions technologiques et notamment par le numérique pour développer une action administrative efficace et simplifiée.

4/Le développement des pratiques sportives pour tous, partout, tout au long de la vie.

Pour mieux identifier les raisons des décrochages du sport, ou les freins à sa pratique, pour mieux comprendre comment en élargir l'accès à tous en métropole et en outremer, tout au long de la vie, vous réunirez les acteurs du monde sportif, les universités et les centres de recherches impliqués dans ce domaine. Vous construirez avec eux une consultation ciblée afin d'apporter les réponses aux besoins de la population. Vous proposerez en 2018 un projet

« sport et société », qui pourra, le cas échéant, faire l'objet de dispositions législatives. Vous proposerez en particulier, un plan interministériel pour développer la pratique sportive dans les écoles et collèges, à l'université, dans les entreprises, en établissements pour personnes âgées, ainsi que pour les personnes en situation de handicap. Vous veillerez à ce que cet élargissement des pratiques sportives s'accompagne d'une vigilance sans faille pour empêcher les discriminations et les violences dans le sport.

Je vous demande par ailleurs de veiller à l'égalité entre les femmes et les hommes, grande cause nationale du quinquennat. Cette préoccupation constante doit irriguer l'ensemble de nos politiques publiques. De plus, l'Etat et son administration doivent être exemplaires pour promouvoir la parité ainsi que la conciliation des temps de vie.

Vous ferez de la formation un levier majeur de ce développement, en réformant sa gouvernance dans le secteur des sports et en permettant l'émergence de nouvelles compétences pour soutenir l'activité physique et sportive. Ceci favorisera en même temps l'accès des jeunes aux métiers du sport et la réussite de leur carrière. En étroite relation avec la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, avec le ministre de l'éducation nationale et le milieu sportif, vous concevrez des passerelles et équivalences entre les diplômes d'État, les diplômes universitaires et les formations fédérales.

5/ L'intégrité dans le sport au niveau national européen et international.

Aux niveaux national et international, les autorités sportives doivent, comme c'est le cas dans la vie politique ou économique, renforcer leurs exigences en matière de probité et de transparence, conformément aux valeurs que le sport porte dans la société.

Ainsi, en France, la supervision des acteurs du sport doit être renforcée grâce à une mise à niveau des mécanismes de surveillance. La lutte anti-dopage devra se poursuivre, en lien avec les meilleurs laboratoires de nos universités.

Vous travaillerez également avec l'ensemble des partenaires du sport, pour garantir la soutenabilité environnementale des manifestations sportives organisées en France, conformément aux engagements pris par notre pays dans le cadre de l'accord de Paris.

Vous mènerez enfin un travail à l'échelle européenne pour donner une portée opérationnelle au concept de « spécificité du sport ». Il s'agit notamment de sécuriser dans le droit de l'Union Européenne, les régulations du sport telles que la règle du joueur formé localement, la protection des sportifs mineurs, l'encadrement des pratiques des agents sportifs ou le « fair-play » financier. Vous prendrez les contacts diplomatiques nécessaires, en lien avec le ministère de l'Europe et des affaires étrangères, pour porter cette réflexion à une échelle internationale.

6/ Le déploiement des maisons sport-santé.

La pratique d'une activité physique régulière est un facteur déterminant de bonne santé. Le ministère des sports sera associé à l'élaboration interministérielle de la stratégie nationale de prévention en santé portée par la ministre de la santé et des solidarités.

Il s'agit de réinventer le sport pour les publics les plus éloignés de la pratique sportive, en veillant à ce qu'il contribue à l'amélioration de la santé et à la prévention des maladies. Le rôle des Activités Physiques et Sportives en termes préventifs et curatifs a été reconnu par la loi santé du 26 janvier 2016, permettant la prescription du sport sur ordonnance pour les patients souffrant d'affections de longue durée. Il convient désormais de donner corps à cette ambition. Des maisons de santé donneront lieu à des appels à projet ouverts aux collectivités territoriales, aux clubs sportifs, ainsi qu'aux associations œuvrant dans ces domaines.

7/ Accroître la contribution de la filière économique du sport au PIB de notre pays.

Le potentiel de l'économie du sport est considérable et la plupart des emplois de ce secteur sont non-délocalisables. La valeur de marché de la filière sport est évaluée à 20 Mds €. Elle occupe près de 130 000 actifs avec des entreprises en tête du classement mondial dans leur domaine.

La feuille de route du comité stratégique de filière (CSF) favorisera l'émergence de nouveaux modèles économiques, l'accélération de la transformation numérique des chaînes de valeur du sport, la structuration d'une offre sport et tourisme, l'amélioration de l'offre notamment par des équipements démonstrateurs et innovants, la croissance des « Sports-Tech », en valorisant les données publiques du sport. Vous favoriserez également la valorisation de l'offre française pour les marchés d'équipements des grands événements sportifs par la poursuite du déploiement des clubs du « sport à l'export » avec Business France, en ciblant notamment les marchés émergents du sport, et la structuration d'une offre d'expertise technique internationale avec l'opérateur Expertise France.

De même, vous poursuivrez dans le cadre interministériel les réformes visant à rehausser la compétitivité et le dynamisme du sport professionnel français. Vous vous attacherez parallèlement à ne pas opposer, dans votre action, pratique professionnelle et amateur mais au contraire à développer entre elle des synergies positives pour le développement et l'attractivité du sport français.

Votre action s'inscrit dans un contexte exceptionnel, celui de l'attribution possible des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris en 2024, à la fois occasion et exigence de rayonnement international. Vous saurez, j'en suis persuadé, l'utiliser comme catalyseur aussi bien au bénéfice de la pratique sportive de tous qu'à celui de la recherche de la performance de très haut niveau. Je suis pour ma part, pleinement engagé à vos côtés pour assurer le succès de cette feuille de route.

Je vous saurai gré de bien vouloir m'informer des progrès que vous réaliserez ainsi que des éventuelles difficultés auxquelles vous pourriez vous retrouver confrontée dans sa mise en œuvre.

Je vous prie de croire, Madame la ministre, à l'assurance de mes salutations les meilleures.


Edouard PHILIPPE